

Informations communales relatives à la réunion du Conseil municipal du 8 janvier 2021

Forêt

Garants : le Conseil municipal désigne les 3 garants suivants :

- Claude Béliard
- Eric Limacher
- Pascal Sapolin

Tirage au sort de l'affouage et des lots supplémentaires : samedi 16 janvier 2021 de 13h à 15h en mairie.

Périscolaire – convention territoriale globale

La convention territoriale globale (CTG) est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. Elle se concrétise par la signature d'un accord entre :

- La caisse d'allocations familiales (CAF) ;
- La communauté de communes
- Et les collectivités partenaires par le contrat enfance jeunesse

Le Conseil municipal donne son accord pour mettre en place et signer, avec la CAF du Doubs, une Convention Territoriale Globale.

Projet de salle

Le Conseil municipal décide de débiter l'opération de construction d'une salle de spectacles, activités et loisirs pour un budget global de 1 350 000 € HT. Il autorise le maire à engager les procédures et à signer tous les marchés y afférents.

La commune lance la procédure d'appel d'offres pour la sélection du maître d'œuvre (architecte) à compter du 12 janvier 2021.

Urbanisme

Permis de construire :

PRUDENT Gilles et Martine	Maison individuelle	4 impasse Combe Belin
LAMBERT Eric et FREROT Sandrine	Maison individuelle	1 rue de Muty

Déclarations préalables :

LAMBERT Eric	Division de parcelle	ZD 81 rue de Muty
FLIZOT Sylvain	Panneaux photovoltaïques	21 bis Grande rue
COTTIN Olivier	Abri de jardin	11 bis rue de Muty

Date à retenir

19 février

Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

Il est constaté régulièrement des dépôts d'objets divers à côté du conteneur à verre.

Cet endroit est réservé uniquement au verre recyclable, tout autre dépôt est proscrit.

Les contenants (cartons, caisses, sacs divers...) ne doivent en aucun cas être abandonnés sur place.

Nous demandons aux personnes concernées par ces actes, de bien vouloir faire preuve de civisme.



Le mot du Maire

Naiséens, Naiséennes,

Nous voici au seuil de la nouvelle année et c'est dans une situation sanitaire très difficile que nous avons terminé 2020.

Malgré cette pandémie, dont nous ne savons quand et comment elle prendra fin, nous avons géré au quotidien les affaires communales.

Dans un contexte que nos générations n'ont jamais connu, le 15 mars, ont eu lieu les élections municipales. Habitée à une très forte participation, notre commune s'est contentée de 57,71 % de votants. Au regard de beaucoup d'autres, c'est plutôt un bon résultat.

Au nom de tous les élus, je vous remercie de votre confiance renouvelée, pour assurer pendant ce nouveau mandat, la gestion de notre commune.

Nous n'avons pu mettre en place le nouveau conseil que le 23 mai. Pendant ce temps, dans un pays quasiment immobilisé, les dossiers n'ont pas évolué, seules les affaires courantes ont été traitées, en particulier toutes celles qui touchaient à la crise sanitaire. Commandes et distributions de masques, livraisons de commandes de denrées alimentaires en relation avec Maxi-marché de Bouclans, distribution aux familles des devoirs confiés par les enseignants, mise en place de signalétique et aménagement de l'espace scolaire.

Dès l'annonce gouvernementale de réouverture des écoles sous certaines conditions et après consultation de Madame la directrice du groupe scolaire, des employés communaux et des parents d'élèves, j'ai pris la décision d'ouvrir l'école, en mettant en place un protocole adapté. Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs pour leur implication et les efforts fournis pour réussir cette reprise.

.../...

J'ai aussi une pensée pour les responsables d'associations, ainsi que pour ceux qui les aident à faire vivre ces structures. Malgré toutes les difficultés rencontrées, depuis le début 2020, je sais que dans ce contexte, vous avez fait tout ce qui était en votre pouvoir afin d'en assurer le meilleur fonctionnement possible. Je vous remercie toutes et tous, pour votre implication dans vos missions respectives.

Cette année 2020 ne nous a pas permis d'avancer beaucoup sur les dossiers initiés par le précédent conseil. D'abord parce que les réunions sont toujours difficiles à organiser, et qu'il faut un peu de temps à la nouvelle équipe pour reprendre et maîtriser les dossiers.

Malgré tout, la première tranche de travaux du lotissement de la Corvée est terminée, à ce jour, cinq parcelles sont vendues et les permis de construire délivrés.

Nous avons repris notre dossier de construction de salle de spectacles, d'activités et de loisirs, avec l'espoir de trouver le financement nécessaire à sa réalisation. Il semble que les efforts déployés à ce sujet, nous apportent enfin la réponse attendue. Nous pouvons maintenant avancer sur la phase études, puis sélectionner le maître d'œuvre dans le cadre budgétaire que nous avons fixé.

En ce qui concerne l'aménagement du carrefour entre les deux départementales 104 et 387, il est prévu la démolition de l'ancienne mairie et des préaux. Nous avons retardé ces travaux, car nous devons trouver un abri au stockage des journaux de l'association des parents d'élèves. N'ayant pas de solution de remplacement, nous envisageons la construction d'un abri derrière le hangar communal qui servirait aussi au rangement des matériaux et matériels communaux.

La forêt, comme vous le savez, subit depuis deux ans, avec le réchauffement climatique, des attaques de scolytes. C'est déjà près de 3 000 m³ d'épicéa de coupés, environ 1 600 vont l'être dans les mois qui suivent et 200 m³ de hêtres seront abattus car ils sont secs. Tout ceci pour des prix dérisoires, c'est plus de 250 000 € de perte de recettes pour les finances communales, de plus il faudra replanter toutes ces parcelles. Aujourd'hui nous ne connaissons pas les montants des subventions auxquels nous pourrions prétendre pour ces réaménagements. Nous attendons aussi, une indemnisation en compensation des frais de transport des bois malades des scolytes.

Avant de clore ce tour d'horizon de l'année 2020, je voulais vous dire que c'est avec regret que nous avons dû, d'une part en mai, annuler la fête des mamans et en décembre, le repas des anciens.

Mais rassurez-vous, ces deux moments de rencontres et de partage restent pour nous élus, des priorités auxquelles nous ne souhaitons, en aucun cas mettre fin. Je vous donne donc rendez-vous en 2021 lors de ces manifestations en espérant qu'elles puissent avoir lieu dans de bonnes conditions.

Enfin, sur la place du village, les décorations de Noël ont pris un peu plus d'ampleur cette année. Nous avons décidé d'améliorer aux fils des ans les décorations de cette belle place, afin d'en faire un lieu de passage et vie pour les habitants au moment des fêtes de fin d'année.

Cette nouvelle année doit-nous permettre de retrouver une vie normale après tous ces mauvais moments passés et d'avancer dans la réalisation de nos projets.

Je vous souhaite à toutes vos familles, mes vœux de bonne et heureuse année 2021. Que celle-ci vous apporte joie, bonheur, santé et tout ce que vous espérez.

Bonne année

Le maire,

Jacky Morel

